



Procès-verbal de l'assemblée des membres du Conseil d'établissement qui s'est tenue le mercredi, 9 novembre 2016 à la salle du personnel de l'école.

Présences

Mme Josée Houde (directrice)	Mme Stéphanie Godin (directrice adjointe)
Mme Nathalie Aubut (enseignante)	Mme Karine Brosseau (parent)
Mme Sophie Lafond (parent)	Mme Annie Tardif (parent)
Mme Myriam Solon (parent)	Mme Marie-Claude Sénéchal (enseignante)
Mme Claudia Verret (parent)	Mme Josée Barrette (parent)
Mme France Gosselin (soutien)	Mme Hélène Lauzière (enseignante)
Mme Andrée-Anne Perreault (s.d.g.)	M. Denis Tardif (commissaire)

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Tardif souhaite la bienvenue aux membres. L'assemblée est ouverte à 19 h 03.

2. Vérification des présences

Est absente :

Mme Guylaine Caron (enseignante)

3. Vérification du quorum

Il y a quorum.

4. Période réservée au public

Il n'y a pas de personne du public mise à part une enseignante, Mme Julie Dallaire, qui est en observation.

5. Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres du Conseil d'établissement s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour.

On demande d'ajouter les points suivants :

- 7.5 Approbation d'une dépense au fonds 8
- 7.6 Frais chargés aux parents
- 9.1 Consultation publique du Ministre
- 9.2 Communications aux parents

Il est alors proposé par Mme France Gosselin et appuyé par Mme Josée Barrette

PV091116-01

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts.

Adopté à l'unanimité

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2016

Mme Houde apporte une précision au point 10.6 concernant le projet d'aide aux devoirs. Elle mentionne que le montant attribué à ce projet est de 8 346 \$. Mme Godin spécifie que le service d'aide aux devoirs est offert les lundis aux élèves de 1^{ère} à 6^e année. Il y aura 3 blocs au cours de l'année. Elle précise que les présences sont prises afin de vérifier l'assiduité et l'intérêt des élèves. Elle fait aussi remarquer que selon nos observations le programme aide beaucoup les élèves.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Sénéchal et appuyé par Mme France Gosselin

PV091116-02

D'adopter le procès-verbal du 28 septembre 2016

Adopté à l'unanimité

7. Informations et propositions de la direction

7.1 Approbation du plan de lutte pour contrer l'intimidation

Mme Houde présente le document en faisant un survol des 9 points du plan de lutte ainsi qu'en soulignant les nouvelles mesures mises en place à l'école. Elle précise qu'une réflexion a été faite concernant les 3 principales préoccupations (intimidation, violence physique et verbale) et que l'équipe a choisi de maintenir les mêmes objectifs qu'initialement dans le plan de lutte étant donné qu'ils sont toujours actuels. Le plan de lutte sera déposé sur le site de l'école et un message d'information sera mentionné dans le prochain Info-Bourg.

Il est proposé par Mme Josée Barrette et appuyé par Mme Sophie Lafond

PV091116-03

D'approuver le plan de lutte contre l'intimidation

Approuvé à l'unanimité

7.2 Approbation de la reddition de comptes de la convention de gestion et de réussite éducative 15-16

Mme Houde présente les résultats que nous avons obtenus concernant le taux de réussite des élèves au sommaire pour 2015-2016 et explique le tableau présenté. Elle souligne que ces résultats sont au-delà de nos attentes et que l'on peut remarquer qu'ils vont en augmentant au fil des années malgré quelques petites variations. Sur cette belle lancée, nous continuons à viser des attentes élevées pour chacun des élèves dans la limite de leurs capacités. Pour terminer, elle précise que plusieurs éléments ont contribué à l'atteinte des objectifs et en particulier les rencontres pédagogiques qui présentent les pratiques gagnantes. Le RAI va devoir être revu étant donné que c'est une nouvelle approche et que l'interprétation peut être différente pour chacun.

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Perreault et appuyé par Mme Hélène Lauzière

PV091116-04

D'approuver la reddition de compte de la Convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016

Approuvé à l'unanimité

7.3 Approbation des critères d'inscription des élèves 16-17

M. Tardif, commissaire à la commission scolaire se présente et explique aux membres qu'il est très probable que la situation que nous vivons cette année avec le préscolaire se reproduise l'année prochaine (la scolarisation des élèves du préscolaire se fait dans une autre école). Toutefois, comme nous le savons, notre école est en priorité numéro 1 concernant l'agrandissement que nous espérons le plus tôt possible. Il précise qu'ils font de leur mieux selon la situation en tenant compte des statistiques du MESSR. Mme Houde fait remarquer qu'il n'y a pas de changement majeur dans le document d'approbation des critères d'inscription.

Il est proposé par Mme Hélène Lauzière et appuyé par Mme France Gosselin

PV091116-05

D'approuver les critères d'inscription des élèves 2016-2017

Approuvée à l'unanimité

7.4 Compte-rendu sur le budget 14-15 (art.95)

Mme Houde explique le tableau des résultats 2015-2016 et présente les impacts sur le budget 2016-2017 pour chaque fonds selon les enveloppes réservées et des sommes restantes. Elle apporte quelques précisions concernant les nouveaux éléments à considérer au fonds 6 (service de garde). Elle précise que des heures ont été ajoutées au niveau du personnel en raison du nombre d'inscriptions plus élevé que prévu. De plus, une partie du montant reçu par les élèves qui fréquentent notre service de garde et celui de Louis-Joseph Huot au diner doit être transféré à cette école.

7.5 Approbation d'une dépense au fonds 8

Mme Houde soumet une dépense de 1 060 \$ dans le fonds 8 pour une pièce de théâtre sur la tolérance intitulée *Pareil, pas Pareille* qui sera présenté à l'école aux élèves de 3^e à 6^e année.

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Perreault et appuyé par Mme Nathalie Aubut

PV091116-06

D'approuver la dépense au fonds 8

Approuvée à l'unanimité

7.6 Frais chargés aux parents

Mme Houde informe qu'à la demande du secrétariat général, une copie de la *Politique sur les frais chargés aux parents* a été remise à la présidente du CÉ.

8. Sujets d'actualité

8.1 Comité de parents

Madame Tardif a reçu le courrier, mais rien de spécial à partager.

8.2 Service de garde

Mme Perreault signale qu'ils font présentement l'essai d'une nouvelle application *HopHop* que les parents peuvent télécharger à partir de leur téléphone intelligent. Celle-ci aide à synchroniser la préparation des élèves avec l'arrivée des parents en fin de journée.

L'application utilise l'identification par photo, ce qui permet de savoir à l'avance qui vient chercher l'enfant. Un message avise le service de garde quelques minutes avant que le parent arrive afin de pouvoir faire préparer l'élève pour qu'il puisse quitter plus rapidement sans faire attendre le parent. La compagnie offre un mois gratuit pour l'essai de l'application puis, si le parent désire s'abonner, les frais sont ensuite de 25\$ par année par famille.

8.3 Correspondance

9. Varia

9.1 Consultation publique du Ministre

Mme Houde explique qu'un sondage est en cours présentement concernant la situation et les besoins dans les différents milieux. Elle invite les membres à y participer. Une journée de consultation publique aura lieu à Mascouche le 25 novembre. On peut s'y inscrire.

9.2 Communications aux parents

Mme Brosseau se questionne par rapport à l'efficacité de communiquer l'information pour la rencontre de parents par Classe Dojo. Dans son cas elle reçoit beaucoup d'information par cette application, ainsi, l'horaire des rencontres de parents est passé inaperçu. Peut-être qu'une réflexion sur l'information à envoyer aux parents pourrait être faite.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Hélène Lauzière et appuyé par Mme Andrée-Anne Perreault

Que l'assemblée soit levée à 20 h 37.

La présidente,

La secrétaire,

Madame Annie Tardif, parent

Madame Véronique Picard, secrétaire